

BULLETIN

MULTIPRÉVENTION

VOL 1, N°1
AOÛT 2016



Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail,
secteurs métal, électrique, habillement, imprimerie et activités connexes

ON EST LÀ POUR VOUS AIDER EN PRÉVENTION !

Depuis le mois de janvier 2016, l'ASPHME et l'ASP Imprimerie et activités connexes ont uni leur destinée pour former MultiPrévention. Résultats : la gamme de produits et services a été bonifiée et l'équipe de conseillers s'est élargie tout comme son champ de compétences. Je vous invite à prendre connaissance de la liste de nos services ci-dessous et d'identifier dès à présent ce que nous pourrions faire pour vous aider en prévention. Nos services sont prépayés; ils sont financés à même une cotisation perçue par la CNESST dans les entreprises de notre secteur. Votre entreprise paie déjà pour nos services.

À VOUS D'EN PROFITER !

PARMI NOS SERVICES, LESQUELS SERAIENT UTILES POUR VOTRE ENTREPRISE ?

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">☐ De l'aide pour identifier mes besoins en santé et sécurité du travail (SST) par souci de conformité (ou autre)☐ Du soutien pour la recherche de solutions afin de résoudre certaines problématiques en SST☐ Des conseils pour le démarrage d'un comité SST ou du soutien au comité existant☐ Une collaboration pour la réalisation et la mise en œuvre de notre programme de prévention☐ Des conseils pour la mise en place de correctifs requis par la CNESST☐ Des outils pour la réalisation d'audits ou d'analyses de risques☐ De la formation pour améliorer les compétences en santé et en sécurité du travail de membres de l'entreprise en fonction de leur rôle et de leurs responsabilités | <ul style="list-style-type: none">☐ Du soutien d'un spécialiste pour :<ul style="list-style-type: none">- Analyser la qualité de l'air et des problèmes reliés à la ventilation- Détecter la présence de contaminants dans notre milieu de travail solvants, fumée de soudage, amiante ou autre- Évaluer le niveau de bruit dans l'entreprise- Analyser les facteurs à l'origine de douleurs physiques ressenties par des travailleurs dans le cadre de leur travail et voir comment y remédier- Implanter un programme de cadenassage ou le consolider- Sécuriser nos machines de même que certaines tâches comme le soudage et le coupage |
|--|---|

Vous avez coché un ou plusieurs items ? Vous êtes à un coup de fil d'obtenir le service dont vous avez besoin : 450 442-7763.



Nathalie Laurenzi
Directrice générale

Votre conseiller ne fait pas qu'identifier les problèmes. Il fait équipe avec vous pour vous aider à trouver des solutions qui sont adaptées à votre réalité.

www.multiprevention.org

DANS CE NUMÉRO

- Félicitations à Hubbell Canada LP
- Bravo à TC Transcontinental Transmag
- Formations en sessions publiques
- Conférences
- Prenez votre espace !
- Nos conseillers en gestion de la prévention
- Nouveau !

FÉLICITATIONS À HUBBELL CANADA LP

RÉCIPIENDAIRE DU PRIX LACHANCE-MORIN 2016

C'EST À L'OCCASION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE MULTIPRÉVENTION QUI A EU LIEU LE 29 AVRIL DERNIER QU'ONT ÉTÉ DÉCERNÉS LE PRIX LACHANCE-MORIN ET LE PRIX GRAPHIPRÉVENTION 2016.

LA PRÉVENTION : UNE VALEUR DE PREMIER PLAN

Hubbell Canada LP est une entreprise située à Montréal-Nord qui emploie une centaine de travailleurs. On y fabrique des boîtes métalliques que l'on retrouve dans les murs et les plafonds et qui protègent les fixtures, interrupteurs et raccords électriques.

Au cours des dernières années, l'entreprise a déployé beaucoup d'efforts pour implanter une réelle culture de prévention en santé et en sécurité. C'est ce qui lui a valu de recevoir le Prix Lachance-Morin 2016.

L'engagement de la direction et l'implication de tous les membres du personnel ont permis, au fil du temps, de vaincre les résistances pour arriver à susciter la mobilisation générale vis-à-vis de la santé et de la sécurité au travail.

Voici quelques exemples concrets de réalisation.

UNE BASE DE DONNÉES SST

Hubbell Canada LP a créé une base de données dans laquelle on répertorie les risques identifiés dans l'entreprise. Ceux-ci sont compilés, analysés et priorisés en fonction de leur dangerosité et de l'imminence du ou des risques. Un plan d'action s'ensuit. Les accidents et les passés proches font systématiquement l'objet d'une enquête et des actions sont prises rapidement pour corriger le tir.

LE PROGRAMME PAS TOUCHE

La mise en place du programme *Pas touche* prévoit que le cariste rapporte tout heurt du chariot élévateur avec les installations, aussi minimes soient-ils. Ce programme aide à comprendre les causes des heurts et incite par le fait même les caristes à ralentir pour les éviter.

LE PERMIS DE MANŒUVRE

Le permis de manœuvre est un autre bon exemple de la prise en charge de la santé et de la sécurité dans l'entreprise. Il consiste à documenter tous les aspects entourant le déplacement d'un équipement très lourd ou aux dimensions inhabituelles (poids de l'équipement à déplacer, identification du centre de gravité, calcul de la capacité des équipements et accessoires pour le soulever, le chemin à parcourir, les rôles et responsabilités de chaque intervenant, etc.).

Rien n'est laissé au hasard.

Comme le dit Stéphane Lamarre, directeur de l'usine : « Si, dans un environnement extrêmement compétitif, l'usine arrive à se démarquer en santé et en sécurité du travail et par sa production, cela découle d'un groupe d'individus qui savent bien travailler ensemble. En créant un environnement sécuritaire dans lequel les travailleurs se sentent bien et savent que la direction prend leur bien-être à cœur, c'est une assurance du succès de l'entreprise à long terme. »

Dans l'ordre habituel, MM. André-O. Morin et Gérard Lachance, membres fondateurs de l'Association; M. Stéphane Lamarre, Mme Karine Gibeault et M. Lamine Condé de l'entreprise gagnante et Mme Nathalie Laurenzi de MultiPrévention.



BRAVO À TC TRANSCONTINENTAL TRANSMAG

GAGNANT DU PRIX GRAPHIPRÉVENTION 2016

LA RÉDUCTION DES TROUBLES MUSCULOSQUELETTIQUES À UN POSTE DE TRAVAIL

Située à Anjou, TC Transcontinental Transmag est une entreprise de 154 travailleurs spécialisée dans l'impression de journaux.

Le Prix graphiprvention 2016 lui a été décerné pour sa démarche ayant mené à la résolution de problèmes de nature ergonomique reliés au poste de lavage des rouleaux du processeur à plaque.

Cet équipement sert à préparer les plaques pour l'impression. Les 25 rouleaux du processeur et l'intérieur de la machine nécessitent un grand nettoyage deux fois par mois. Les travailleurs affectés à cette tâche rapportaient des douleurs importantes aux mains, aux bras et aux épaules.

PLUSIEURS TÊTES VALENT MIEUX QU'UNE !

Le coordonnateur en santé, sécurité et environnement, avec l'appui de la direction, a proposé la mise sur pied d'un comité de travail composé de personnes directement et indirectement touchées par les problèmes identifiés.

Les membres du comité ont d'abord misé sur une formation de leur conseiller en prévention de l'Association. Celui-ci les a aidés et accompagnés dans leur démarche visant à se familiariser avec l'observation et l'analyse de la tâche, l'identification des facteurs de risque, l'exploration des avenues de solutions et l'évaluation de l'efficacité des mesures correctives.

Pour repérer les facteurs de risque et identifier les causes, les membres du comité ont filmé un travailleur pendant le nettoyage des rouleaux. L'analyse de la situation leur a permis d'identifier deux principaux facteurs de risque : la posture contraignante pendant le lavage des rouleaux et les efforts déployés pour tenir les rouleaux et les nettoyer.

DES SOLUTIONS CONCRÈTES

En regard des problèmes identifiés, les membres du comité ont proposé :

- De concevoir et d'installer un support dans le bassin de lavage, ce qui permet de placer les rouleaux à plat pour éliminer le soulèvement des bras lors du nettoyage des rouleaux et les efforts requis pour les maintenir debout.
- D'utiliser un produit nettoyant moins toxique et tout aussi efficace pour effectuer le nettoyage des rouleaux.
- D'installer un tapis antifatigue et antidérapant devant le bassin.

LA PRÉVENTION DES TMS, C'EST POSSIBLE

Cette démarche et les résultats obtenus démontrent qu'il est possible de prévenir les risques de TMS en impliquant des membres de l'entreprise et en leur fournissant la formation et le support requis. Tous les changements proposés ont été expérimentés par les travailleurs concernés et retenus avec leur appui. Tous ont constaté l'efficacité des solutions apportées, tant pour les travailleurs concernés que sur la production.

Dans l'ordre habituel, Mme Nathalie Laurenzi de MultiPrévention; Mmes Annie Pelletier et Julie Comtois, MM. Claude Charlebois et François Chagnon de l'entreprise gagnante; M. Dany Mailloux, conseiller de MultiPrévention; Mme Anne-Marie Landry et M. Gaétan Cajolais du conseil d'administration de MultiPrévention.



Voir la vidéo

<http://bit.ly/TC-Transcontinental-Transmag-2016>



Des frais de 50 \$ par participant s'appliquent.

Inscription en ligne : www.multiprevention.org

RÉGION	LE CARISTE ET LA PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL FORMATION THÉORIQUE	SIMDUT 2015	UTILISATION SÉCURITAIRE DES PALANS ET PONTS ROULANTS FORMATION THÉORIQUE	UTILISATION SÉCURITAIRE DES PLATES-FORMES ÉLEVATRICES FORMATION THÉORIQUE
Beauce	—	20 oct.	21 sept.	1 ^{er} déc.
Drummondville	14 sept. 10 nov.	14 sept. 10 nov.	19 oct. 15 déc.	—
Estrie	4 oct. 6 déc.	4 oct. 6 déc.	1 ^{er} nov.	1 ^{er} nov.
Haut-Richelieu	26 oct. 14 déc.	26 oct. 14 déc.	30 nov.	30 nov.
Laval et les Laurentides	6 oct. 8 déc.	22 sept. 24 nov.	29 sept. 1 ^{er} déc.	—
Mauricie / Bois-Francs	20 oct. 14 déc.	21 sept. 30 nov.	4 oct. 9 déc.	—
Montréal & Mtl-Est	25 août 17 nov.	25 août 22 sept. 13 oct. 17 nov. 8 déc.	22 sept. 8 déc.	13 oct.
Montréal-Ouest	28 sept. 30 nov.	2 sept. 11 nov.	14 sept. 16 nov.	—
Québec	15 sept. 17 nov.	22 sept. 24 nov.	6 oct. 23 nov.	28 sept.
Saguenay / Lac St-Jean	13 sept. 16 nov.	29 sept. 10 nov.	13 oct. 30 nov.	21 sept. 3 nov.
Yamaska	21 sept. 16 nov.	21 sept. 16 nov.	12 oct. 14 déc.	—

RÉGION	RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES	LOIS ET RÈGLEMENTS	LA SÉCURITÉ RELIÉE À L'ÉLECTRICITÉ	IMPLANTATION D'UN PROGRAMME DE CADENASSAGE	LA SÉCURITÉ EN SOUDAGE ET EN COUPAGE
Estrie	13 sept.	13 sept.	—	—	—
Haut-Richelieu	28 sept.	28 sept.	—	—	—
Montréal & Mtl-Est	—	—	20 oct.	20 oct.	12 oct.

INSCRIPTION

(S.V.P., veuillez écrire lisiblement)

**FORMATIONS
EN SESSIONS
PUBLIQUES
AUTOMNE 2016**

**DES QUESTIONS ?
450 442-7763**

Faites-nous parvenir ce coupon par courriel : info@multiprevention.org ou par télécopieur : 450 442-2332

Prénom et nom de la personne ressource : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Titre de la formation : _____

Date de la formation : ____ / ____ / ____ Région : _____

Prénom et nom des personnes
que vous souhaitez inscrire : _____

CONFÉRENCES

AUTOMNE 2016



Nos repas-conférences sont gratuits pour le personnel des entreprises desservies par MultiPrévention. Sauf exception, les repas-conférences ont lieu de 12 h à 13 h 30. L'inscription est obligatoire.

Inscription en ligne : www.multiprevention.org



STIMULER L'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS TOUT EN PRÉSERVANT LA SANTÉ AU TRAVAIL

Estelle Morin, professeure titulaire au département de management à HEC Montréal, présente des pratiques de management qui incitent les employés à s'engager dans leur travail tout en préservant leur santé mentale.

Yamaska, 6 octobre

LA PERCEPTION DU RISQUE

Mario Paquette, consultant pour le Groupe-conseil Perrier, explique pourquoi, selon lui, la vraie problématique n'est pas au niveau de la perception que les gens ont du risque, mais bien de l'écart qui subsiste entre la perception et la réalité.

- Laval et les Laurentides, 27 octobre
- Mauricie et Bois-Francs, 3 novembre, 7 h 30 à 9 h
- Saguenay - Lac-St-Jean, 19 octobre, 17 h à 19 h



Pour un avant goût de la conférence

<http://bit.ly/perception-du-risque>

NOUVEAU!



LA PRÉVENTION DES TMS... ÇA VAUT LE COÛT !

Yves St-Jacques, ergonomiste chez MultiPrévention, donne un aperçu des coûts directs et indirects engendrés par les troubles musculo-squelettiques et fait la démonstration qu'il est possible et profitable de les prévenir.

- Beauce, 26 octobre, 17 h à 19 h
- Drummondville, 12 octobre
- Estrie, 25 octobre
- Haut-Richelieu, 18 octobre
- Montérégie et Montréal-Est, 13 octobre
- Montréal Ouest, 19 octobre
- Québec, 2 novembre, 17 h 30 à 19 h 30

OPTIMISER LES PARAMÈTRES DE SOUDAGE POUR RÉDUIRE LES FUMÉES ET LES PROJECTIONS

Caroline Godin, conseillère technique chez MultiPrévention, traite de la diminution de la quantité de fumées de soudage sous un angle novateur : celui de l'optimisation des paramètres de soudage tels que le voltage ou l'ampérage.

Cette conférence est offerte sur demande.
Pour information : 450 442-7763, poste 233



Faites-nous parvenir ce coupon par courriel : info@multiprevention.org ou par télécopieur : 450 442-2332

Prénom et nom de la personne ressource : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Nom de l'entreprise : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Titre de la conférence : _____

Date de la conférence : ____ / ____ / ____ Région : _____

Prénom et nom des personnes
que vous souhaitez inscrire : _____

INSCRIPTION

(S.V.P., veuillez écrire lisiblement)

CONFÉRENCES AUTOMNE 2016

DES QUESTIONS ?
450 442-7763

PRENEZ VOTRE ESPACE !

www.multiprevention.org

NOUVEAU!

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT À LA SECTION *MON ESPACE** DE NOTRE SITE WEB !

Vous aurez ainsi accès à des outils dynamiques, un bottin de fournisseurs et une variété d'outils destinés à vous faire épargner du temps et faciliter la gestion de la santé et de la sécurité du travail dans votre entreprise.

POUR VOUS INSCRIRE :

1. Rendez-vous sur notre site Web : www.multiprevention.org
2. Cliquez sur le bouton **Mon espace** situé dans le haut à droite de la page d'accueil.
3. Vous serez dirigé vers le **formulaire** ci-contre.
4. Pour vous inscrire la première fois, complétez tous les champs de la section de droite. Cliquez ensuite sur **Envoyer**.
Un courriel automatisé vous sera acheminé vous demandant de créer votre mot de passe. Une fois cette étape complétée, vous pourrez accéder à **Mon espace**. Pour vous connecter à nouveau, complétez la partie de gauche du formulaire.

En cas de difficulté, communiquez avec Denise Laganière, conseillère en communication : dlaganiere@multiprevention.org ou 450 442-7763, poste 249.

* Cette section est réservée aux entreprises desservies par MultiPrévention.

The screenshot shows the top navigation bar of the website with links for 'NOUVELLES ET ÉVÉNEMENTS EN SST', 'FAQ', and 'PARTENAIRES'. Below this is a search bar and a 'MON ESPACE' button. The main content area is divided into two sections: 'CONNEXION' on the left and 'Demande d'inscription à Mon espace' on the right. The 'CONNEXION' section has fields for 'Nom d'utilisateur' and 'Mot de passe', with a 'Connexion' button. The 'Demande d'inscription à Mon espace' section has fields for 'Nom de l'entreprise', 'Cet espace est réservé aux entreprises desservies par MultiPrévention', 'Votre nom', and 'Courriel', with an 'Envoyer' button.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE UN ÉVÉNEMENT RASSEMBLEUR

C'est à Boucherville, le 29 avril 2016 qu'a eu lieu la première assemblée générale de MultiPrévention. Des délégués des quatre secteurs manufacturiers desservis par MultiPrévention étaient réunis pour la première fois.

La remise du Prix Lachance-Morin pour l'ASPHME et du Prix graphiprévention pour l'ASP Imprimerie et activités connexes a été un moment marquant de l'assemblée. Voyez les photos des lauréats et une description de leur réalisation aux pages 2 et 3 de ce bulletin.

Au cours du dîner, Marc-André Ferron a présenté sa conférence : *Obtenez le meilleur, prévenez le pire* qui a su captiver l'auditoire.

Ont animé l'assemblée (de gauche à droite) : M. Alain Lampron, trésorier, M. Denis Trottier, coprésident syndical et M. Sylvain Parisien, coprésident patronal. Au microphone, Mme Nathalie Laurenzi, directrice générale.

L'assemblée générale annuelle est un moment privilégié de rencontres et d'échanges.

NOS CONSEILLERS EN GESTION DE LA PRÉVENTION FONT ÉQUIPE

POUR MIEUX VOUS SERVIR !

Nos conseillers interviennent dans les entreprises desservies par MultiPrévention partout au Québec. Pour assurer une continuité dans les services, les conseillers en gestion de la prévention desservent les entreprises d'un territoire géographique donné en équipe de 2 ou de 3. Chaque entreprise a donc un conseiller en gestion de la prévention qui lui est attribué.

SAVEZ-VOUS QUI EST VOTRE CONSEILLER ET CE QU'IL PEUT FAIRE POUR VOUS ?

Votre conseiller est une personne ressource à qui vous pouvez vous référer, sans frais additionnels, pour toutes questions entourant la gestion de la prévention. La nature de ses services est décrite à la page 1 de ce bulletin.

Sa connaissance approfondie des entreprises du secteur manufacturier lui permet de bien vous conseiller et de bien vous orienter dans vos actions en prévention.

Votre conseiller peut intervenir dans votre entreprise pour des besoins ponctuels ou encore vous accompagner tout au long de votre démarche visant par exemple à développer et à mettre en œuvre votre programme de prévention. Il peut vous mettre en lien avec nos conseillers techniques pour des services nécessitant une expertise particulière : ergonomie, sécurité des machines, hygiène industrielle, ventilation, soudage, etc.

Pour savoir qui est votre conseiller en gestion de la prévention, appelez-nous : 450 442-7763.

Quels que soient vos besoins en matière de prévention, votre conseiller est un allié sur qui vous pouvez compter.



Mario Vézina, Jocelyne Arseneault et Mathieu Fortier-Roberge
Québec – Beauce – Saguenay et Lac St-Jean – Bas St-Laurent



Dany Mailloux et Chantal St-Onge
Laval – Laurentides – Lanaudière – Rive nord de la Mauricie-Centre-du-Québec



Mila Gomez et Denis Lavoie
Montréal – Outaouais – Abitibi – Côte-Nord – Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine



René Dufresne et Yvon Lacombe
Montréal – Rive sud de Mauricie-Centre-du-Québec – Montréal



Julie Gaudin et Daniel Demers
Montréal – Estrie – Montréal



COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150, Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348

www.multiprevention.org



**Vous préférez recevoir ce bulletin
en format électronique ?**

Écrivez-nous :

dlaganiere@multiprevention.org

LE PRIX MULTIPRÉVENTION ÇA RAPPORTE !

NOUVEAU!

MultiPrévention invite ses entreprises membres* à lui proposer une réalisation paritaire en prévention qui a fait ses preuves dans leur milieu. Il peut s'agir d'une réalisation technique, de la mise en place ou de l'amélioration d'un processus ou d'un programme.

Pour participer : présentez une réalisation à votre conseiller en gestion de la prévention. Celui-ci la documentera et la présentera au jury qui l'évaluera en fonction du nombre de personnes impliquées, de la dynamique d'amélioration continue, du potentiel préventif, de la transférabilité et du rayonnement dans l'entreprise.

Gagnez un Prix MultiPrévention dans votre secteur (métal, électrique, habillement ou imprimerie et activités connexes) et devenez éligible pour la bourse Lachance-Morin.

L'une des 4 entreprises gagnantes d'un Prix MultiPrévention pourrait recevoir une bourse d'une valeur de 5 000 \$. Cette bourse doit servir à défrayer les coûts pour l'embauche d'un ou d'une stagiaire en hygiène du travail, en génie mécanique ou industriel, en ergonomie ou autre, en vue de la concrétisation d'un projet en santé et en sécurité du travail dans votre entreprise. Les projets soumis devront être réalisables l'année suivant l'attribution du prix.

**À gagner un Prix
MultiPrévention
et la bourse
Lachance-Morin
d'une valeur
de 5 000 \$.**

Vous êtes fier de vos bons coups ? Parlez-en à votre conseiller. Ça pourrait vous rapporter !

* Pour savoir si votre entreprise est desservie par MultiPrévention, communiquez avec nous : 450 442-7763.

GÉREZ L'ENTREPOSAGE DE VOS PRODUITS DANGEREUX EN 4 ÉTAPES !

NOUVEAU!

L'entreposage des produits dangereux est une préoccupation pour un très grand nombre d'entreprises du secteur manufacturier.

Par où commencer, comment s'y retrouver à travers les nombreuses exigences réglementaires ?

Pour connaître les réponses à ces questions, suivez le guide ! Rédigé dans un langage simple, notre nouveau guide *Entreposage des produits dangereux dans le secteur manufacturier* va droit à l'essentiel en présentant une méthode de gestion des produits dangereux pratico-pratique, en 4 étapes.

1. Faire l'inventaire
2. Attribuer un numéro de zone d'entreposage à chacun des produits dangereux
3. Aménager l'entreposage des produits dangereux selon les numéros de zones
4. Quelques moyens pour maintenir en place le plan d'entreposage

Chacune des étapes est illustrée par une étude de cas.



Voyez comment ce guide peut vous être utile
<http://bit.ly/Entreposage-produits-dangereux>

Téléchargez le guide sur notre site Web
<http://bit.ly/GuideEntreposageProduitsDangereux>

